

3240 Mais quand je vous disais qu'on manque d'imagination, il y a peut-être de la place, là aussi, à l'imagination à ce niveau-là. Mais la règle principale, c'est que lorsqu'il y a un grand événement, il faut éviter – et c'est là que l'imagination est importante – éviter que cet événement-là capte les îles. Parce que, écoutez, il faut être réaliste, là. Les grands événements ont lieu au plus beau temps de l'été. Ça fait que c'est aussi les meilleurs temps où les utilisateurs n'arrivent pas à participer au parc.

LE PRÉSIDENT :

3245 Monsieur Laroche, merci.

M. ROGER LAROCHE :

3250 Je vous remercie beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Maintenant, madame Valérie Beaulieu, s'il vous plaît. Ah! Vous êtes deux.

3255 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

On est deux.

LE PRÉSIDENT :

3260 Valérie Beaulieu et monsieur?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

3265 Bonjour! Oui, monsieur Jean-Robert Choquette, vice-président du conseil d'administration

de Culture Montréal et je suis moi-même directrice générale de Culture Montréal.

3270 **LE PRÉSIDENT :**

Et, monsieur est?

3275 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

Jean-Robert Choquette.

LE PRÉSIDENT :

3280 Ça va, merci. Pour la transcription.

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

Pardon.

3285

LE PRÉSIDENT :

On vous écoute.

3290 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

3295 Bonjour! Culture Montréal souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur l'identité du parc Jean-Drapeau. Pour la réussite de sa mise en œuvre, il nous apparaît essentiel que le prochain Plan directeur du parc développe une vision d'ensemble et crée un réel sentiment d'appartenance de la part des Montréalais et des Montréalaises et, par conséquent, qu'il fasse émerger une identité forte. Parce que ce qui confère un sens au lieu, c'est le citoyen, ce sont les gens qui investissent le parc, qui participent à ses activités et qui se l'approprient.

3300 La question du sens est ici centrale. Pour perdurer et prospérer, le parc ne doit pas être
uniquement conçu comme un réceptacle d'événements et activités compartimentés mais comme
un lieu de vie, un lieu auquel on peut s'identifier et où l'existence humaine prend sens.

3305 Le parc Jean-Drapeau, nous l'imaginons comme un parc qui valorise son histoire, un
parc qui rassemble et comme un parc en mouvement. Donc un parc porteur d'une histoire riche,
on l'a entendu aussi précédemment. Vous l'avez sûrement constaté à la lecture de notre
mémoire, plusieurs lieux, bâtiments, symboles de l'histoire du parc Jean-Drapeau et de Montréal
arrivent à un moment charnière. En effet, le nouveau Plan directeur du parc doit absolument se
pencher sur la vocation de ces lieux historiques et patrimoniaux.

3310 Pensons, par exemple, on l'a nommé tout à l'heure, au patrimoine militaire de l'île Sainte-
Hélène et particulièrement au fort Sainte-Hélène qui héberge le Musée Stewart. D'ailleurs, la
proposition numéro 1 de notre mémoire suggère d'entamer une réflexion sur l'avenir à long
terme du fort Sainte-Hélène.

3315 Une autre partie importante du parc et reliée à Expo 67. C'est l'une des premières
fenêtres sur le monde des Montréalais et des Québécois. Il faut réhabiliter la Place des Nations
qui jouit également d'un passé post-Expo avec le Festival international de jazz, c'est notre
proposition numéro 4. Il faut repenser à l'avenir de la Biosphère comme musée de
l'environnement et du climat, c'est notre proposition numéro 6. Il faut déterminer la vocation du
3320 pavillon Hélène-de-ChAMPLAIN, proposition numéro 7. Il faut réfléchir à comment on met en
valeur les jardins des floralies et, encore une fois, identifier une vocation pour les espaces
déstructurés situés entre le pont de la Concorde et le pont du Cosmos, proposition numéro 9. Il
faut faire une place significative à l'art public sur cette île également en prolongeant ainsi
l'héritage de l'Expo 67, proposition numéro 3.

3325 Si on arrive à préciser, à trouver des vocations significatives à tous ces éléments en liant
avec l'histoire et donc l'identité des Montréalais et des Montréalaises, on arrivera à renforcer leur
sentiment d'appartenance et faire du parc Jean-Drapeau un lieu de vie, un lieu de

3330 rassemblement. C'est notre deuxième thème aussi, un parc qui rassemble parce que c'est dans son ADN qu'on le veuille ou non, mais depuis Expo 67.

3335 Les événements font partie du cœur économique et sont aussi la fenêtre actuelle sur le monde. Qu'on pense à Osheaga, aux Weekends du monde, Piknic Électronik et j'en passe. Certes, l'accueil des événements est un incontournable mais un parc qui rassemble doit être aussi un parc responsable. Donc oui, c'est vrai, Culture Montréal est d'accord avec ça, il est urgent de définir des balises pour limiter les impacts sur les usagers, les communautés et l'environnement. C'est notre proposition numéro 2.

3340 Troisième thématique : un parc en mouvement. Parce que si on veut que les citoyens s'approprient ce parc, en fassent un lieu de vie, on doit évidemment en faciliter l'accès et mettre l'emphase sur la mobilité. Pour cela, il faut accorder la priorité à l'aménagement de la promenade panoramique qui doit mener du quai de la navette fluviale jusqu'à la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène pour se rendre à la Place des Nations facilement et agréablement, accessible au public. À long terme, on devrait pouvoir y déambuler sur la plus longue distance possible autour des
3345 deux îles. C'est encore notre proposition numéro 4 mais qui est quand même phare.

3350 Identifier aussi une solution fonctionnelle permanente à la mobilité entre la station de métro et les autres centres d'intérêt du parc. Je pense que ça a été nommé par plusieurs mais c'est notre proposition numéro 8.

3355 Pour terminer, si on veut que l'objectif prioritaire du futur Plan directeur soit la recherche d'une harmonie entre la géographie du lieu, son histoire, son patrimoine, ses activités et ses événements culturels, le parc doit former un tout, une unité, qui lui permettra d'affirmer de nouveau sa singularité auprès des citoyens montréalais.

Considérant la charge symbolique pour les Montréalais et les Montréalaises des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame qui accueillirent l'Expo 67, Culture Montréal recommande que le

3360 futur Plan directeur du parc Jean-Drapeau s'inscrive dans une vision de développement
cohérente faisant de l'histoire, du patrimoine et de la géographie le terreau privilégié à partir
duquel réémergera une identité collective forte, suscitant l'adhésion de l'ensemble des citoyens.

3365 Et, j'aimerais terminer sur cette citation du géographe Roger Brunet : « *Les lieux n'ont
aucun sens en eux-mêmes, ils n'ont que celui qu'on leur donne.* » Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

3370 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

En fait, on est deux pour répondre à vos questions, voilà.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3375 C'est génial. Dans votre document en fait, à la page 4.2, vous parlez d'histoire et de
patrimoine et vous l'avez bien expliqué, bon, entamer une réflexion sur l'avenir du Musée
Stewart, par exemple, et du Théâtre de la Poudrière. Et, vous, est-ce que vous avez déjà entamé
une réflexion? Est-ce que vous avez des idées? Qu'est-ce que vous y verriez?

3380 **M. JEAN-ROBERT CHOQUETTE:**

3385 Bien, dans le cas du Théâtre de la Poudrière, on constate que depuis 1982, le théâtre
sûrement, j'imagine, entretenu minimalement mais qu'il n'a pas de vocation permanente. Je suis
assez vieux pour me souvenir de madame Beaubien et je n'avais pas réalisé que ça faisait
35 ans que l'immeuble était vide. Dans le cas du fort Sainte-Hélène, tout le front du patrimoine
militaire avec le musée, en fait, nous, ce qu'on souhaiterait dans l'idéal, c'est que le Musée

3390 Stewart demeure là, puisqu'il fait très bien son travail et qu'il est extrêmement à visiter. Moi, je le fais personnellement à tous les ans. Mais on peut comprendre, par ailleurs, que pour d'autres raisons qui appartiennent au musée et au Musée McCord qui sont maintenant en partenariat, qu'éventuellement on veuille le quitter.

3395 C'est frappant que dans le Plan directeur de 93, il était déjà question du départ éventuel du Musée Stewart. C'est une chose qui m'a frappé en le relisant. Donc c'est quand même quelque chose qui n'a pas été inventé hier matin et je ne sais pas si c'est imaginable qu'on puisse trouver en soi une fonction seulement pour le fort Sainte-Hélène ou seulement pour la Poudrière. L'impression qu'on a, c'est que compte tenu qu'on est dans un parc et que cette
3400 partie-là du parc est extrêmement parc, extrêmement verte et tout ça, donc il n'est pas question, en tout cas il me semble, de commencer à réfléchir à du nouvel événementiel lourd dans des endroits comme ça, même s'il y a de l'espace un peu autour du fort Sainte-Hélène.

Il faudrait peut-être davantage penser à une manière de se servir de ces équipements-là en lien avec une vocation autre. Par exemple, si la Biosphère devenait, élargissait son mandat
3405 de musée et tout ça, bien peut-être qu'il y aurait moyen, soit en partie en accès public et en partie en accès non public, de faire travailler un certain nombre de personnes dans une dynamique de développement durable en thème, en lien par exemple avec le thème du musée lui-même.

3410 Comment faire pour utiliser ces espaces-là d'une façon qui soit respectueuse des autres usagers mais qui en même temps soit utile de façon globale. C'est juste une hypothèse que je lance comme ça, mais sinon, l'hypothèse idéale serait de conserver le Musée Stewart là et même qu'il prenne de l'expansion à la Poudrière. Mais je ne pense pas que c'est vers ça qu'on s'en va nécessairement. Notre collègue qui va nous suivre a certainement des choses plus pertinentes que nous à dire là-dessus.

3415

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et, dans le même esprit, il y a également le Hélène-de-Champlain.

3420 **M. JEAN-ROBERT CHOQUETTE:**

Oui.

3425 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Alors?

M. JEAN-ROBERT CHOQUETTE :

3430 Bien, dans le cas d'Hélène-de-Champlain, ce qui est frappant, c'est que dans les documents de la Société du parc, on va assez loin sur ce que ça devrait être cette vocation-là. Et, quant à nous, il nous semble d'une grande logique qu'Hélène-de-Champlain continue à être sous une forme ou sous une autre, lié à tout ce qu'on peut appeler bouffe, gastronomie, etc. D'un autre côté, compte tenu de l'échec qu'on a constaté il y a quelques années d'un promoteur privé
3435 – échec, en tout cas – je ne sais pas si c'est un échec mais en tout cas, disons qu'il était là, puis tout à coup, il n'était plus là et que...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3440 Insuccès.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

Le non-succès

3445

M. JEAN-ROBERT CHOQUETTE :

... et que la Ville a dû investir, avec raison à mon avis, plusieurs millions de dollars pour au moins le mettre aux normes et que l'investissement n'est pas terminé, il nous semble que tôt
3450 ou tard – mais normalement plus tôt que tard – il va falloir penser au pavillon Hélène-de-

Champlain comme à un immeuble auquel il faut donner une vocation énorme. Et, si on peut souhaiter que ça soit en termes gastronomiques, on ne peut pas non plus se dire que ça va arriver un jour, sans avoir une idée précise.

3455 Maintenant, il est tout à fait plausible que la Société ait, même actuellement, soit en train d'avoir des discussions et évidemment on peut comprendre que ces discussions-là ne soient pas publiques. Tout ce qu'on dit nous, c'est qu'il faudrait que dans la dynamique autour de l'élaboration du prochain Plan directeur, on commence à avoir une idée plus précise de ce qui va arriver avec le pavillon, si c'est pour être en termes, appelons-le, gastronomiques, pour se
3460 comprendre. Sinon, compte tenu qu'il est situé juste à côté de la Biosphère, bien il faudrait aussi regarder comment on peut penser à d'autres types d'idées, toujours dans une dynamique de développement durable ou des thèmes qui y sont apparentés.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3465 Quelques petites questions. Vous parlez que justement il faut harmoniser les usages et vous dites que pour les événements, il faudrait des balises claires. On entend beaucoup parler de balises. Est-ce que vous avez un peu réfléchi quel type de balises vous envisageriez pertinentes de réfléchir?

3470 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

 Bien, ce qui a été nommé dans le mémoire, c'était beaucoup... oui, on parle beaucoup du dérangement sonore et tout ça mais c'est beaucoup aussi au niveau des semaines de montage et de démontage.

3475

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3480 O.K., entraver moins.

3480

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

3485 On voit clairement dans le Quartier des spectacles plein de festivals à grand
déploiement, des très grands événements qui montent tout en quelques jours seulement et qui
démontent tout très rapidement pour que les festivals puissent se suivre et se succéder. Ce
qu'on observe, c'est qu'au parc Jean-Drapeau, des événements prennent des semaines de
montage, des semaines de démontage, ce qui fait qu'effectivement, les accès à certains
espaces sont restreints pour les usagers. Donc ça, il y aurait peut-être moyen de mieux
coordonner ces opérations-là de montage et de démontage.

3490 **M. JEAN-ROBERT CHOQUETTE :**

3495 En fait, tout à fait, mais pour compléter, je dirais qu'il y a eu un problème semblable au
Quartier des spectacles les premières années et il a fallu se parler dans le blanc des yeux,
plusieurs paires d'yeux. Et, à ce moment-là, les gens de la Ville dont je faisais partie à ce
moment-là, se sont assurés auprès des autorités politiques que tout le monde était sur la même
page par rapport à ça et qu'on n'était pas dans un festival du montage et du démontage, mais
dans un festival de contenu et que, évidemment, ça prend une période avant et après, mais qu'il
fallait vraiment se ramasser.

3500 Je pense que dans le cas des îles, on est dû pour le même genre d'explication. À Culture
Montréal, on considère que ces événements-là ont une totale légitimité, qu'ils doivent être là et
s'ils ne sont pas là, ils vont être ailleurs dans un autre endroit qui va être beaucoup plus nocif
pour les citoyens, etc.

3505 Une fois qu'on a dit ça, tous les usagers du parc ont des droits et il ne faut pas que
personne ait l'impression que certains ont plus de droits que d'autres parce qu'ils paient des
redevances. Et donc est-ce que ça doit aller jusqu'à un cahier de charge qui soit très pointu? Je
dirais que les événements auraient intérêt à ne pas se le faire imposer et donc à collaborer.

3510

3515 D'ailleurs, je ne mets pas du tout en cause leur bonne foi ou quoi que ce soit, mais s'il y a des règles du jeu qui sont resserrées un peu plus, mais si on sait que tel événement dure trois jours, on peut s'attendre à ce que la veille ou l'avant-veille, que ce soit un petit peu effervescent, puis le lendemain aussi, mais il faudrait que ce soit vraiment resserré par rapport à ce qu'il y a maintenant, dans l'intérêt même de la pérennité de ces événements-là et du fait qu'on puisse en inventer d'autres – parce qu'on est une ville qui invente des événements aussi et ça fait partie de notre créativité – mais il faut que tout ça obéisse à certaines règles qui sont des règles de gros bon sens. Et, sinon, bien j'imagine qu'il va falloir en arriver à des cahiers de charge beaucoup plus serrés avec tout ce que ça implique comme bureaucratie. Et, si personne a le goût d'en arriver là, bien, il y a des moyens à prendre.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3525 Merci. Sinon sur un autre sujet dans vos propositions, vous parlez de faire une place significative à l'art public dans la réflexion sur l'avenir des îles. Est-ce que ça aussi vous avez quelques pistes? Quand vous dites : « une réflexion sur l'art public », ça pourrait s'incarner comment?

M. JEAN-ROBERT CHOQUETTE:

3530 En fait, il faut le regarder île par île. Dans le cas de Sainte-Hélène, il y a plusieurs œuvres monumentales qui vont être intégrées dans ce qu'on suggère d'appeler, non pas l'allée Calder, mais peut-être l'esplanade Calder ou un autre mot, parce que c'est un espace... Moi, quand on parle d'une allée, normalement, il devrait juste y avoir le Calder tout court. Si on peut se permettre d'intégrer d'autres œuvres d'art sans qu'il y ait trop de conflit visuel ou autre, c'est 3535 parce que l'espace n'est pas seulement long mais il est également large. Donc des œuvres qui sont de grande qualité et tout ça sont à peu près disparues depuis les dernières années, pas seulement à cause du chantier, mais vont être réintégrées.

3540 Dans le cas de Notre-Dame, c'est très différent parce que actuellement, il y a comme
deux types d'espace : il y a un espace qui est relativement structuré, même s'il a besoin d'amour,
le jardin des floralies, il y a des endroits avec les saules pleureurs qui sont vraiment magiques, et
tout à coup, 50 mètres plus loin quand on arrive, quand on dépasse le pont, là, on est dans la
3545 déstructuration complète et donc là il y a vraiment une réflexion de fond sur ce qu'on veut faire
avec cet espace-là.

Dans le premier cas, dans le cas du jardin des floralies, on peut facilement imaginer –
parce qu'il y a déjà quelques sculptures dont certaines sont liées à l'histoire d'Expo 67 – on peut
imaginer que ce soit un parc de sculptures qui accueille progressivement de nouvelles œuvres
3550 mais à échelle, je dirais – à échelle humaine, ce n'est pas le bon mot – mais à une échelle
relativement réduite, un peu comme les œuvres qu'on a maintenant du côté est, donc entre le
pont de la Concorde puis le prolongement du pont du Cosmos, cet espace-là déstructuré va
devoir faire l'objet par des spécialistes, par des professionnels en aménagement du paysage,
des architectes de paysage sûrement, d'une réflexion plus à terme à présent que les
3555 événements qui étaient là temporairement vont retourner l'an prochain. Et, là, l'art public fait
partie – entre guillemets – des ingrédients qui sont possibles.

Et compte tenu de l'espace déstructuré, on peut imaginer soit des œuvres temporaires
ou éphémères qui se renouvellent année après année, soit des œuvres d'une plus grande
3560 ampleur qui seraient à une échelle qui respecterait le nouveau projet qui serait présenté à ce
moment-là. On dit simplement que l'art public fait partie, comme le plan forestier et tout, des
éléments qui font et qui devraient être considérés pour la suite.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

3565 D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

3570 Merci beaucoup.

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

3575 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Madame Suzanne Sauvage, s'il vous plaît. Bonjour!

3580 **Mme SUZANNE SAUVAGE :**

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

3585 Nous vous écoutons.

Mme SUZANNE SAUVAGE :

3590 D'accord. Merci de m'accueillir aujourd'hui. Je voudrais peut-être commencer par contextualiser un peu notre intervention, vous parler en une minute du Musée Stewart. On occupe l'île Sainte-Hélène depuis plus de 63 ans. Donc on est le plus ancien occupant de cette île comme attrait culturel et on détient une collection de 27 000 artefacts. Donc c'est un musée qui a été créé par monsieur David Stewart qui est un mécène montréalais bien connu et qui est
3595 un collectionneur qui a rassemblé cette collection de 27 000 artefacts, documents d'archives, des